



NON AU REPORT DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART EN RETRAITE À 64 ANS

Le gouvernement et le patronat ont décidé d'attaquer une nouvelle fois notre système de retraites, en voulant repousser l'âge de départ à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation qui passerait à 43 ans.

C'est une décision politique, elle suscite colère et rejet car elle est injuste et brutale et va impacter tous les salariés.

**CONTRE LA RÉFORME
PLUS FORT ET PLUS NOMBREUX
TOUS ENSEMBLE À LA MANIFESTATION**

À BELLEY LE 31 JANVIER
Rassemblement à 10h Place des Terreaux

Et covoiturage parking Centre social 13h
pour les manifestations de Bourg-en-Bresse et Chambéry